

COMMUNE DE BAVOIS

PREAVIS MUNICIPAL NO 16/2017 EN SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 12 DECEMBRE 2017

OBJET : Budget 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal de Bavois,

La Municipalité soumet à l'approbation du Conseil communal le budget de fonctionnement de l'année 2018 qu'elle a adopté dans sa séance du 30 octobre 2017.

Ce budget laisse apparaître un excédent de charges de **fr. 157'390.15**.

Le budget que nous vous présentons appelle les commentaires suivants :

Afin de répartir au mieux les charges des employés dans les dicastères concernés, les imputations internes sont majorées du coût des charges sociales à charge de la commune.

Le prix de l'eau potable est ramené à fr. 1.70 HT, l'eau proviendra à nouveau de notre pompage car le taux de nitrates de la nappe phréatique respecte la législation.

Des amortissements comptables d'un montant de fr. 302'900.00 ont été comptabilisés ainsi que fr. 48'000.00 du patrimoine financier.

Point 1 : Administration

Chiffre 110 : Secrétariat, bourse

Compte 110.3011.00 Traitement personnel fixe : ce montant comprend une augmentation du taux d'activité de notre concierge actuellement engagée à 50% passant à 65% ainsi que de l'engagement d'une référente sociale pour le bâtiment des Pies au taux de 10%. Ces salaires sont répartis dans les différents dicastères par l'imputation interne compte 110.4901.00.

Point 2 : Finances

Point 21 : Impôts

L'impôt sur le revenu des personnes physiques compte 210.4001.00 et fortune des personnes physiques compte 210.4002.00 ont été calculés d'après les comptes 2016 et sur une augmentation d'habitants à 980.

Point 3 : Domaines et bâtiments

35 : Bâtiments

Chiffre 350 : Les Pies « Ancien Collège »

Compte 350.3300.00 un montant de Fr. 30'000.00 est prévu pour l'amortissement financier (part des appartements). Compte 350.3310.00 un montant de fr. 24'000.00 est prévu pour l'amortissement administratif (UAPE) selon le préavis no 31/2015.

Les frais inhérents à l'UAPE, soit les produits d'entretien et la conciergerie, sont refacturés à l'exploitant de la structure. Pour ce qui est du salaire de la référente sociale, celui-ci est contrebalancé par une facture d'encadrement social aux locataires.

Chiffre 353 : Collège

Compte 353.3140.00 Entretien et travaux du bâtiment : réfection des stores et de la barrière pour un montant de Fr. 25'000.00.

Compte 353.3310.00 Amortissement du patrimoine administratif : seul l'amortissement des velux figure au budget, le collège sera amorti au bouclage des comptes 2017.

Chiffre 354 : Grande Salle

Compte 354.3140.00 Entretien et travaux du bâtiment : Le montant de fr. 25'000.00 correspond au changement du rideau de scène pour fr. 15'000.00 et divers travaux.

Chiffre 357 : Bâtiment administratif

Compte 357.3140.00 Entretien et travaux du bâtiment : il est prévu de poser une climatisation pour un montant de fr. 8'000.00 (travaux non-effectués en 2017).

Chiffre 359 : Bâtiments communaux divers

Compte 359.3140.00 Entretien et travaux du bâtiment : il est prévu d'aménager des toilettes sèches au refuge pour un montant de fr. 6'000.00.

Point 4 : Travaux

Chiffre 42 : Service de l'urbanisme

Compte 420.3185.00 : Honoraires et prestations de service : fr. 30'000.00 ce montant correspond au début de la révision du plan général d'affectation datant de 1986.

Chiffre 43 : Routes et chemins

Compte 430.3142.00 Entretien réseau routier est prévu au budget :

Gravillonnage de la Route des Gubières fr. 25'000.00 et de la Rue du Village derrière Les Pies.

Compte 430.3142.01 Entretien des chemins : réfection chemin de L'Isan fr. 100'000.00.

Compte 430.3180.00 Honoraires et prestation de service : un montant de fr. 35'000.00 est prévu pour l'étude DTP pour la réfection de la route de Chavornay.

Compte 430.4360.00 Remboursement de tiers : fr. 20'000.00 remboursé par la Romande Energie concernant le chemin de L'Isan.

Chiffre 442 : FC Bavois

Compte 442.3115.00 fr. 36'000.00 prévu pour l'achat de deux tondeuses automatiques – compensé par un prélèvement au fonds de réserve fr. 18'000.00, compte 442.4803.00.

Chiffre 460 : Réseau d'égout et d'épuration

460.3311.00 Amortissement obligatoire fr. 4'700.00 prévu pour l'amortissement de la STAP, préavis 12/2017 – fr. 37'400.00 prévu pour l'amortissement de la STEP de Chavornay, préavis 35/2015.

Point 7 : Sécurité sociale

Chiffre 72 : Prévoyance sociale

Compte 720.3510.41 UAPE part communale : fr. 100'000.00 ce chiffre correspond à la participation estimée du déficit de l'UAPE calculé à 40% du budget 2018 de l'Association l'Ile aux Corbeaux.

Point 8 : Services industriels

Chiffre 81 : Service des eaux

Compte 810.4351.00 Produit de la vente de l'eau : comme mentionné en préambule, le prix de l'eau passe à fr. 1.70 HT car l'eau proviendra à nouveau de notre pompage.

Budget des investissements

Durant le courant de l'année 2018, la nouvelle STEP de Chavornay sera mise en service. De ce fait, la dernière tranche des travaux sera imputée sur l'année 2018.

Conclusion :

En conclusion, la Municipalité invite le Conseil communal à prendre la décision suivante :


Le Conseil communal,

- vu le préavis municipal ci-dessus,
- considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour,
- ayant entendu le rapport de la commission de gestion et finances,

Décide :

- D'approuver le budget 2018 avec un déficit de **fr. 157'390.15** tel que présenté.
- De décharger la commission de gestion et finances de son mandat.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic		Le Secrétaire
Thierry Salzmann		Carole Pose

Bavois, le 6 novembre 2017